

Réf: Dossier 454171

## Avis de constitution

### SOCIETE « EXCELLIA BY NOMEL »

Siège ABIDJAN, COCODY, RIVIERA, ABATTA, Lot  
NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/10/2025, et enregistrés le 21/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCELLIA BY NOMEL »

Objet :

- Commerce général ;
- Marketing et communication ;
- Import-export ;
- Bâtiment travaux publics (BTP) ;
- Tous travaux liés au bâtiment ;
- Coiffure et esthétique ;
- Transfert électronique d'argent.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY, RIVIERA, ABATTA, Lot  
NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) Mlle NOMEL JEANNE KOCK LORAINE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12588 du 02/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75208/GTCA/RC/2025 du 02/12/2025

